



Ecole de Musique reconnue par la Fondation pour
l'Enseignement de la Musique (FEM)

Tarifs dès août 2022

Prix par semestre (en CHF)

Cours individuels

Elèves subventionnés de moins de 20 ans et apprentis, étudiants jusqu'à 25 ans

	Tarifs	Soutien société	Coût effectif
Cours de 30 minutes	530.-	- 40.-	490.-
Cours de 40 minutes	630.-	- 40.-	590.-
Cours de 50 minutes	730.-	- 40.-	690.-
Cours de 60 minutes	830.-	- 40.-	790.-

(*)Le soutien société est donné aux instruments à bois, cuivres et percussions pendant les 3 premières années et continue pour autant que l'élève participe aux soirées de la société.

Elèves non subventionnés : adultes et élèves hors canton

Cours de 30 minutes	1180.-
Cours de 40 minutes	1400.-
Cours de 50 minutes	1620.-
Cours de 60 minutes	1850.-

Cours collectifs

Initiation musicale 45 min.	280.-
Solfège 45 min. sans cours individuel	240.-
Solfège 45 min. avec cours individuel	170.-

Location d'un instrument à vent 60.-

Frais administratifs 5.-

Rabais famille 30.- pour le 2^e enfant et les suivants

Cours d'ensemble

Ensemble des jeunes	offert aux élèves inscrits en cours individuel
Chœur d'enfants / atelier vocal	80.- (par année)

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Des aides individuelles peuvent être obtenues auprès de la commune.

Le soutien de la société de musique L'Avenir permet d'offrir un tarif préférentiel.